



Termes de référence **Pour le recrutement d'un.e modérateur/trice national**

Position	Un modérateur ayant une excellente connaissance sur les réseaux sociaux.
Titre du projet	Le Cyber harcèlement: Surveillance...protection...Action
Durée de contrat	1 jour
Type du contrat	Contrat de prestation de service
Lieu d'affectation	Médenine
Date limite	11 Juin 2023

1. Présentation de l'association :

AVER est une association, créée en 2011 principalement pour l'autonomisation des jeunes à travers leur implication en tant que citoyens actifs et futurs leaders au sein de leurs communautés en plus de promouvoir différentes formes de cultures et de créations artistiques.

AVER travaille en étroite collaboration avec les jeunes sur les questions de l'autonomisation des jeunes, de l'employabilité et de la mobilité, de l'inclusion des jeunes marginalisés dans la société, de l'égalité des sexes, de la démocratie et de la citoyenneté active. Notre principale préoccupation est de contribuer à bâtir une génération future fondée sur les valeurs de respect de l'autrui, d'ouverture d'esprit et de tolérance tout en œuvrant à l'éradication de toutes les formes de discrimination et de violence.

AVER intervient principalement sur 3 volets : éducation, jeunesse et ESS

2. Description du projet

Le cyber harcèlement : surveillance... protection... action est projet qui a pour objectif d'informer et de sensibiliser les groupes cibles (lycées, université, enseignants et parents) sur la problématique de la maltraitance des enfants et des jeunes sur Internet, sur les conséquences du cyber intimidation, la reconnaissance de



la violence entre pairs, ainsi que des méthodes d'action de prévention et de protection de la violence domestique.

Ce projet est réalisé par l'Association Voix de l'Enfant Rural, en partenariat avec le commissariat régional de l'éducation de Médenine et l'institut supérieur des sciences humaines. Il est soutenu par le gouvernement fédéral allemand/ droits de l'homme, et sera mis en œuvre pendant 12 mois.

Objectifs spécifiques du projet :

- Informer la communauté sur les conséquences de la maltraitance des enfants et des jeunes sur Internet
- Éduquer les jeunes (lycéens et étudiants) à se protéger d'éventuels abus sur Internet
- Sensibiliser les parents à surveiller les activités des enfants et des jeunes sur Internet et qui contacter en cas de problème
- Renforcer la sensibilisation des auteurs à l'aide de pratiques et de méthodes réparatrices
- Développer des mécanismes supplémentaires pour les auteurs qui maltraitent des enfants et des jeunes sur Internet
- Élaborer des recommandations lors de la conférence et poursuivre le plan d'action conjoint pour d'éventuelles modifications législatives

Groupe cible : Les lycéens (100 lycéens âgés entre 14-18 ans), les étudiants (50 jeunes âgés entre 18-25 ans), les parents (50 parents sans limite d'âge), les enseignants/conseillers (20 entre secondaire et universitaire), les structures officielles concernés par la thématique (10 représentants) et la société civile (10 représentants).
Nous favorisons la participation féminine

Bénéficiaires de cette activité: 50 participants (des représentants des structures intervenantes auprès des jeunes, de la société civile, des étudiants et élèves, des enseignants et conseillers)

3. Tâche et activité du modérateur

Le modérateur/la modératrice aura pour activités principales de :

- Préparer la thématique et proposer un ordre de jour ainsi qu'une liste de questions à utiliser pour faciliter les échanges tout au long de débat ;



- Discuter et valider avec l'équipe l'ordre de jour et le déroulement envisagé,
- Coordonner avec les intervenants (les experts invités) et discuter leurs interventions
- Modérer un débat d'une demi-journée
- Rédiger un rapport détaillé sur le déroulement de débat.

4. Durée de la mission

La mission est d'une durée d'un jour. Le débat sera déroulé sur une demi-journée

La date sera communiquée ultérieurement (**Juin 2023**)

5. Produits attendus de la mission

- Un débat sur les avantages et les inconvénients des réseaux sociaux est animé par le modérateur /modératrice.
- Un rapport détaillé sur le déroulement de débat est fourni

6. Modalités de travail

Le/la modérateur/trice travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du projet. Les produits de ce débat seront la propriété exclusive de l'AVER. Le/la modérateur/trice ne publiera ni ne fera publier, sous quelque forme que ce soit, les produits de cette mission. Le/la modérateur/trice sera le/la seul/e responsable de la qualité technique de son travail et de la réalisation dans les délais adéquats des tâches assignées.

7. Profil du modérateur/de la modératrice

- D'une très bonne capacité en animation de débats structurés entre des intervenants et un public
- Ayant une expérience significative en modération de panels et la gestion d'interventions de panelistes
- De qualités en termes de communication et d'une parfaite connaissance de sujet du débat.
- D'une expérience spécifique de plus de 3 ans en modération et animation de débats.

8. Rémunération

Elle se fera sur la base de la qualification, de l'expérience du candidat et des limites budgétaires. Le paiement se fera suite à la présentation des livrables mentionnés au point 5.



9. Contenu de l'offre

Les modérateurs/trices ayant les qualifications requises décrites au paragraphe précédent peuvent postuler pour la présente mission. Le dossier de candidature devra comprendre obligatoirement les pièces ci-dessous listées :

- Un CV incluant les expériences/références dans le domaine pertinent à la présente mission.
- Une offre financière (y compris les coûts de transport au cas de besoin)

10. Comment postuler

Veillez envoyer le dossier de candidature par courrier électronique à l'adresse suivante : voixdenfantrural@yahoo.fr avant le 11 juin 2023

Objet de courrier : **modérateur débat / le Cyber Harcèlement Surveillance**

...Protection ...Action